

DÉCEMBRE 2022

BULLETIN MUNICIPAL

Le Pontois

COMMUNE DE

PONTS



LE MOT DE Madame le Maire

Au seuil de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous présenter au nom du conseil municipal, du personnel communal et de moi-même, tous nos vœux de bonheur et de prospérité au sein de vos familles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et à ceux qui se préparent à nous rejoindre.

Aux associations communales, je leur souhaite tous mes bons vœux à travers leurs manifestations.

Puisse cette année être favorable à tous, affectueuse pour nos aînés et propice à l'épanouissement ainsi qu'à l'enthousiasme de notre jeunesse, en espérant que chacun d'entre vous arrivera à faire face malgré les augmentations du coût de la vie et celles des énergies.

L'activité municipale de l'année écoulée peut être considérée comme une année de réflexion sur les prochaines orientations.

Mon plus grand souhait est de pouvoir faire aboutir l'aménagement de la route partagée de la Maréchallerie et la finition de la voirie du PUP de la Maréchallerie dès que les maisons seront construites comme cela avait été prévu avec la précédente municipalité ainsi que la rénovation de la salle socioculturelle.

Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas les idées qui manquent, mais nos moyens financiers ne nous permettent pas leur réalisation dans les plus brefs délais.

Voilà très brièvement comment se présente cette future année.

J'aurai l'occasion de reprendre contact avec vous lors de la cérémonie des vœux fixée au 21 janvier prochain.

Je terminerai en vous souhaitant à nouveau une très belle année 2023 et que celle-ci réponde à vos attentes et accompagne vos désirs.

*Madame Le Maire
Jocelyne ALLAIN*

INFOS Utiles

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi : 15h30 – 18h
Mardi : 10h – 12h
Mercredi : 10h – 12h
Vendredi : 16h – 18h

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi 16h / 18h
Mercredi 10h / 12h
Vendredi 16h / 18h

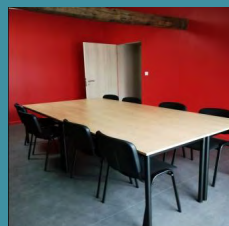
Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr

Mail : mairieponts@wanadoo.fr

Tél : 02 33 58 25 39

3 SALLES SONT DISPONIBLES À LA LOCATION SUR LA COMMUNE



Salle de la mairie
pour les associations,
maximum 10
personnes

Salle de
convivialité,
maximum 40
personnes



Salle
socioculturelle,
maximum 196
personnes

Tarifs et disponibilités en mairie.

BONJOUR CORINNE, AU REVOIR EMILIE

Après 7 belles années à œuvrer pour les communes de Ponts et de St Jean de la Haize, Emilie BENSABEUR, qui nous avait rejoint en mars 2015, a choisi d'intégrer un temps complet au sein de la municipalité de St Quentin sur le Homme.

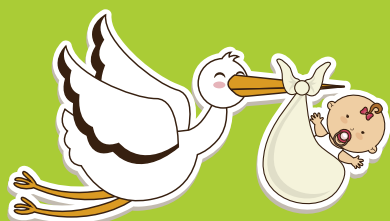
Corinne LALUQUE, nous a ainsi rejoint en juin 2022. Madame Laluque, originaire de Versailles (78), a travaillé à la mairie de Cachan pendant 22 ans.

Avec son époux, ils ont décidé de venir s'installer en Normandie pour retrouver le berceau familial.

Nous souhaitons la bienvenue à Corinne et une bonne continuation à Emilie.



État civil



NAISSANCES

Margot PIQUET,
née le 23/03/2022, 5, La Guérinière

Gabin ROCHEFORT,
né le 14/08/2022, 84 La Maréchallerie



BAPTÊME

Noah QUETRON, le 10/07/22, Lotissement les Cerisiers, La Maréchallerie



DÉCÈS

Jacques MORDANT (74 ans), le 05/12/21, 5 Aubigny

Marie-Thérèse LEBRETON (94 ans), le 11/12/21, 4 Les Pigannières

Cyrille TUAL (85 ans), le 01/01/2022, 28 La Fosse Cordon

Bernard BALAYN (83 ans), le 12/02/2022, 2 les Martellières

Germaine ALLAIN (88 ans), le 31/07/2022, La Chantellerie

Georges TRUBLET (88 ans), le 26/10/2022, 15 Maudon

Côte Unions

PACS



Géraldine LEGRAND
et Franck LAVALLEE,
le 20/06/2022



Amélie BOUILLAUT
et Maxime RONDEAU,
le 04/07/2022

MARIAGE

Le 12 Novembre dernier, 70 ans après jour pour jour, **M. et Mme LEPROVOST**, entourés de leur famille, ont célébrés leurs Noces de Platine. 70 ans de mariage ! C'est une première pour notre commune. Ce couple, bien connu sur la commune, a exploité une ferme au lieu-dit la Cordonnière jusqu'à leur retraite en 1992. En parallèle, ils se sont mutuellement investis pour notre commune. En effet, M. LEPROVOST a été élu conseiller municipal en 1959, puis maire adjoint, avant d'être élu maire de 1977 à 1995 (3 mandats). Mme LEPROVOST a quant à elle œuvré au sein de l'association La fraternité Pontoise dont elle a été la présidente pendant 11 ans.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !



RECENSEMENT COMMUNAL

Au cours du mois de février dernier, le recensement de la population a eu lieu sur notre commune,

Nous remercions Mme Vanessa LEBARBIER pour le travail réalisé et l'ensemble de nos administrés pour l'accueil que vous lui avez réservé.



Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :

09 70 84 51 51 Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00
Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30

csnj-caen.contact.fct@intra.def.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

La population totale de la commune est de 693 habitants, soit une augmentation de + 6% par rapport au 1^{er} janvier 2020.

Adresses d'habitation	314
Adresses collectives	1
Résidences principales	271
Total des logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants	33
Total des logements enquêtés	304
Total des bulletins individuels	660
Fiches de logements non enquêté	11
Total des logements d'habitation	315

REPAS DES AÎNÉS

C'est une nouvelle fois sous un beau soleil, presque printanier, que s'est tenu le repas des aînés le dimanche 9 octobre 2022 à la salle socioculturelle.

Cette année, le repas était présidé par nos doyens, Mme Lucienne JOUBIN et M. Roger LEPROVOST.

Chaque habitant, âgé d'au moins 65 ans, y était invité par la commune pour partager un moment de convivialité autour d'un repas préparé par la Maison Lemétayer et servi par des membres du conseil et des bénévoles, que nous remercions pour leur aide.

Nous espérons vous revoir aussi nombreux l'année prochaine, alors réservez d'ores et déjà votre dimanche 8 Octobre 2023.



Les Subventions communales

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES SOCIALES

Associations	Montant en €
Fraternité pontoise	200
ACVG	200
Comité des fêtes	200
Association « les P'tits Pontois »	4 500
Société de Chasse de l'Avranchin	50
Amicale des pêcheurs à la Mouche	50
Comice agricole	50
Association des donneurs de sang	50
Association Aveugles de la Manche	50
Association des parents et amis d'enfants inadaptés (APAEIA)	50
Ligue départementale contre le Cancer (comité départemental)	50
Croix rouge Délégation Baie du Mt St Michel	50
ACARPA	50
Association des soins palliatifs du Sud Manche (ASP)	50
Secours Catholique	50
Rêves	50
Les Restos du cœur	50
Secours populaire	50
Banque Alimentaire	50
Associations sportives et culturelles	10€/ licenciés
Canoé club	pontois
Association sportive Haylande	10
Club gymnastique	20
Club d'escalade	50
Aides sociales	50
Fond d'aide aux jeunes (FAJD) (0.23€/habitant)	159,39
Fond social Logement (FSL) (0.60 €/habitant)	415.80
6 555,19	

LES SUBVENTIONS PÉDAGOGIQUES

Chaque enfant de Ponts peut bénéficier, une fois par année scolaire, d'une participation financière de la commune au titre des séjours ou sorties scolaires, selon le barème ci-après.

Il faut pour cela adresser une facture acquittée à la mairie.

Participation familiale comprise entre	Participation de la mairie
20€ et 39€	10 €
40€ et 49€	20 €
50€ et 59€	25 €
60€ et 69€	30 €
70€ et 79€	35 €
80€ et 89€	40 €
90€ et 99€	45 €
100€ et 109€	50 €
110€ et 119€	55 €
120€ et 129€	60 €
130€ et 139€	65 €
140€ et 149€	70 €
Supérieur à 150€	80 €

PARTICIPATIONS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

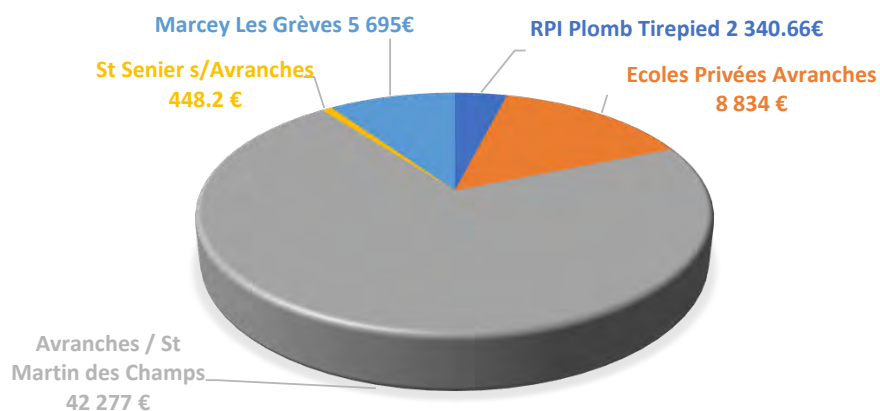
La commune ne disposant pas d'école, elle verse, chaque année, une participation financière aux écoles primaire accueillant des enfants pontois.

Ce montant est communiqué chaque année par les écoles et varie d'un établissement à l'autre. Soit un montant total pour l'année 2021-2022 de 59 595,48 € pour 92 enfants.

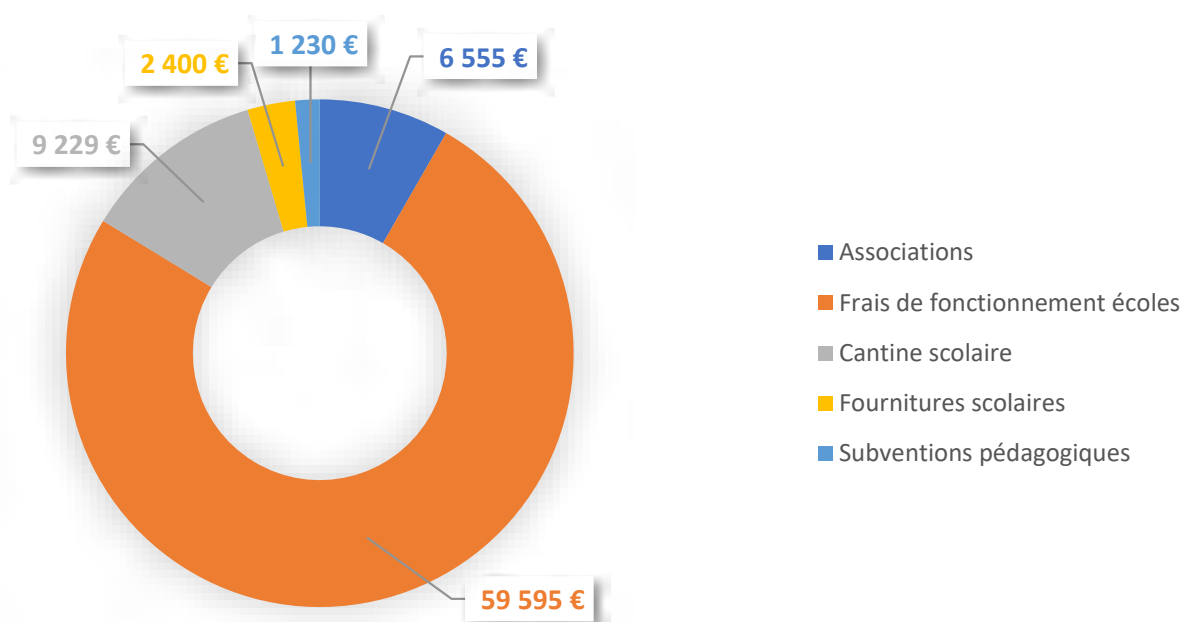
La commune participe également aux frais de cantine scolaire, à hauteur d'un euro par repas et par enfant.

Une participation aux fournitures scolaires de 40€ est accordée à tous les enfants de la commune scolarisés en primaire (du CP au CM2).

COÛT ANNUEL PAR COMMUNE



Total des subventions 79 009€



ENTRETIEN DIVERS

Au cours de l'année, divers travaux d'entretien ont été réalisés :

- Broyage des talus et dégagement des visibilités
- Entretien des haies bocagères
- Entretien des chemins pédestres et bassins d'orages

La balayeuse a été passée sur nos routes communales au mois d'aout par la société SAS Besnier.

Du marquage au sol a été réalisé par la société 4S sur la signalétique le nécessitant.

Aménagement de voiries vers le lotissement les Cerisiers pour un montant de 8 174,20 Euros HT.

ÉQUIPEMENT COMMUNAL

La commune s'est équipée d'un nouveau tracteur tondeuse de marque ISEKI au début du mois de mars pour un montant de 16 000 euros HT.

Un gain de productivité et de confort pour nos deux employés communaux dont nous souhaitons saluer le professionnalisme au quotidien et au service de tous : tonte et entretien des différents espaces verts, entretien des bâtiments communaux et de la propreté générale de la commune. Un service essentiel pour notre commune.



LOTISSEMENT LES CERISIERS

La mairie a réalisé courant juin, la voirie communale d'accès du lotissement les Cerisiers en enrobé noir.

Les travaux ont été menés conjointement avec ceux réalisés par le promoteur du lotissement.





AMÉNAGEMENT PAV LA MÉNARDIÈRE

Nous avons, en collaboration avec les services de l'agglomération du Mont St-Michel, déterminé et mis à disposition un terrain communal pour l'installation d'un PAV (Point d'Apport Volontaire) au niveau de La Ménardière.

Ce PAV était attendu depuis de nombreuses années. Le coût de l'installation a été pris en charge par l'agglomération pour la partie réalisation/mise en place des containers. La commune a fourni le terrain et réalisé une clôture rigide autour de l'installation.

Ce PAV est pourvu de quatre Ordures Ménagères, trois Recyclages papier, un Verre. Les travaux ont eu lieu au cours du mois de novembre dernier.



Une attitude responsable et un respect des lieux sont demandés à l'ensemble des usagers.

La Mairie se réserve le droit de verbaliser tout manquement aux règles.

PAV : POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Nous constatons malheureusement encore trop d'incivilités sur notre commune et cela ne concerne pas uniquement des personnes extérieures à la commune.

Nous nous permettons donc de vous rappeler que les poubelles au pied des containers et les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende de :

150 €

Face à la recrudescence des dépôts sauvages, **soyons tous civiques !**



PROJETS MUNICIPAUX

De nombreux projets sont actuellement à l'étude au sein de la municipalité et pourront, nous l'espérons, être menés à bien dans les années qui viennent.

L'ordre et les délais de réalisation ne sont pas arrêtés actuellement. En effet, tout comme pour un ménage, la municipalité se doit de tenir son budget et de maintenir un taux d'endettement maîtrisé.

Parmi ceux-ci, vous trouverez :

La Rénovation de la salle socioculturelle :

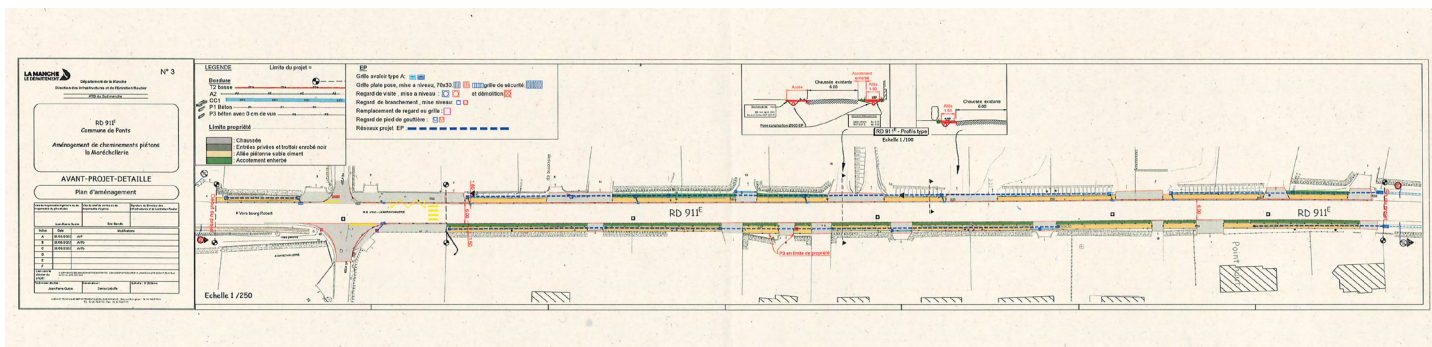
- **Pourquoi** : La salle socioculturelle a été construite en 1994 avec les techniques et matériaux de l'époque. En 28 ans, seuls quelques travaux de maintenance et de rafraîchissement ont été réalisés. Le but de cette rénovation est de diminuer la consommation énergétique.
- **Comment** : Via la pose de double vitrage, la rénovation d'une partie du système de chauffage, le remplacement de la moquette murale par un revêtement proposant une meilleure isolation phonique et thermique.
- **Combien** : 130 000 €HT dont 68 900€ de subventions du FIR (Fond d'Investissement Rural) et du DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Aménagement piétonnier de la Maréchallerie :

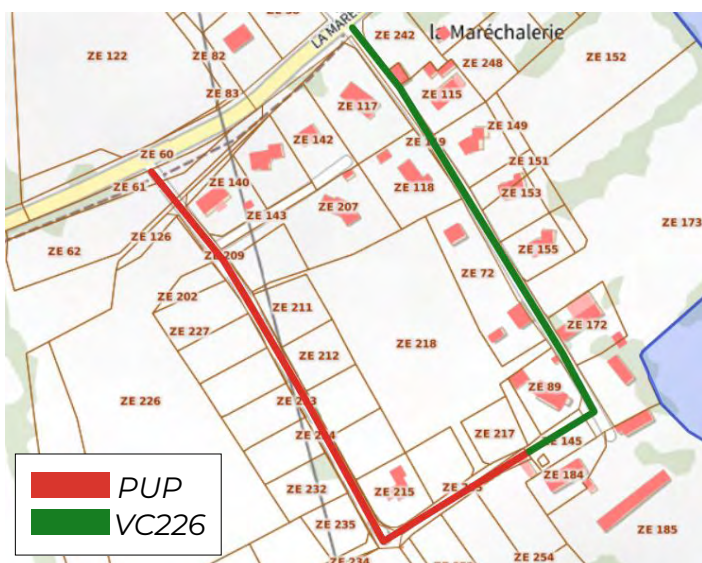
- **Pourquoi** : Au cours des 10 dernières années, la population de la Maréchallerie a beaucoup augmenté et de nombreux riverains souhaitent pouvoir rejoindre le bourg ou l'arrêt de bus en toute sécurité.
- **Comment** : En prolongeant le chemin piétonnier existant jusqu'à la dernière maison de la Maréchallerie et en reproduisant ce même aménagement de l'autre côté de la D911E.
- **Combien** : le budget est actuellement estimé à 180 000 €HT en réalisant les 2 côtés simultanément. Le montant des subventions sera connu lors du dépôt du dossier.

Pour rappel, nous sommes ici sur un axe départemental, hors agglomération et définit comme voie de délestage de l'A84. Les études sont donc menées avec les services du département qui doivent valider les futurs aménagements.





Projet Urbain Partenarial (PUP) La Maréchallerie et VC226 :



- **Pourquoi** : Le projet urbain partenarial (PUP) permet aux communes, dans le périmètre d'une grande opération d'urbanisme, d'assurer le préfinancement d'équipements publics par des personnes privées (propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs) via la conclusion d'une convention. Les équipements publics financés par les constructeurs sont ceux qui, non seulement sont rendus nécessaires par les opérations de construction ou d'aménagement initiées par ces derniers, mais répondent aussi aux besoins des futurs habitants ou usagers du projet.
- **Comment** : Réfection complète de la voirie de la VC228 (PUP) et de la VC226 en bicouche ou en enrobé.
- **Combien** : De 48 900 € HT à 78 500 € HT (selon le revêtement choisi).

Remplacement de l'éclairage public :

- **Pourquoi** : Toujours dans un souci d'économie énergétique
- **Comment** : Remplacement des candélabres actuels par des modèles LED.
- **Combien** : Le coût estimé début 2022 est de 122 800€ pris en charge à hauteur de 49 000€ par le SDEM 50 (Syndicat départemental d'énergies de la Manche) qui gère l'éclairage public de la commune et 73 800€ à la charge de la municipalité.

Il n'est, à ce jour, pas prévu d'implanter des candélabres dans les différents villages de la commune.

Mur anti-bruit RN 175 :

- **Pourquoi** : Les habitants de la Fosse Cordon et du Bourg Robert se plaignent des nuisances sonores occasionnées par la 2x2 voies.
- **Comment** : Pose d'un mur anti-bruit. Depuis 2018, la municipalité demande à ce qu'une étude soit réalisée afin d'étayer la demande des riverains. A ce jour, et malgré de nombreuses relances auprès de la DREAL de Rouen, rien n'a été fait. L'agence s'engage à nous donner une réponse sur une éventuelle étude au cours du 1^{er} semestre 2023.
- **Combien** : A la charge de la région

Nous ne pouvons pas nous engager pour le moment sur le délai de réalisation de ces différents projets.

En effet, cela dépendra des finances et du taux d'endettement de la commune.

COMMÉMORATION

de la Victoire du 8 mai 1945
et de l'Armistice du 11 novembre 1918



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 2022, nous commémorons le 77^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe. Notre nation se souvient de ce si lourd tribut payé par l'humanité.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

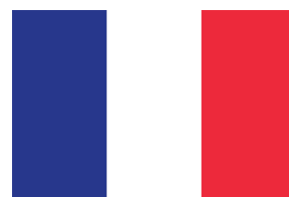
Le 11 novembre 2022, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France.

En ce jour, l'ensemble des membres des anciens combattants ainsi que les membres du conseil municipal des communes de Ponts et de Saint Jean de la Haize ont participé à ce devoir de mémoire.



Élections 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022 :



Les Dimanches 10 et 24 avril 2022, nous avons voté pour élire notre président de la République.

Nous rappelons les résultats pour notre commune :

Nombre d'inscrits	521	%
Abstention	84	16,12 %
Votants	437	83,88 %
Blancs	28	6,41 %
Nuls	15	3,43 %
Exprimés	394	90,16 %
E.MACRON	227	57,61 %
M.LEPEN	167	42,39 %



Premier tour 2022 :

E.MACRON	33,66 %	J.LASALLE	2,42 %
M.LE PEN	27,12 %	Y.JADOT	2,18 %
JL.MELANCHON	12,59 %	F.ROUSSEL	2,18 %
V.PECRESSE	6,54 %	P.POUTOU	1,69 %
N.DUPONT-AIGNAN	5,08 %	A.HIDALGO	1,69 %
E.ZEMMOUR	4,36 %	N.ARTHAUD	0,49 %

Élections 2022



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 :

Les Dimanches 12 et 19 juin 2022, nous avons voté pour élire nos députés à l'Assemblée nationale pour un mandat de 5 ans.

Voici les résultats pour notre commune :

Nombre d'inscrits	528	%
Abstention	271	51.33 %
Votants	231	43.75 %
Blancs	18	3.41 %
Nuls	8	1.52 %
Exprimés	257	48.67 %
B.SORRE	147	63.64 %
P.GRIMBERT	84	36.36 %



Premier tour 2022 :

B.SORRE	39.62 %
MF-KURDZIEL	23.02 %
P.GRIMBERT	17.36 %
E.TOULLEC	7.92 %
F.FILUZEAU	3.77 %
E.ZEMMOUR	4,36 %

Quoi de neuf à Ponts ?

LA GRIFFE NOIRE TOILETTAGE



Pascaline Lemée vous accueille dans son salon de toilettage pour chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC).

La Griffe noire, située 1 chemin de la chaussée (derrière la mairie), vous accueille du lundi au mercredi de 14h à 20h, le jeudi de 18h à 20h et le vendredi et samedi de 14h à 20h.

Pascaline est joignable sur ses pages Facebook et Instagram sous le nom la.griffenoire.dog ou par mail contact@lagriffenoire.dog
Tél. : 06 50 68 82 07



SPAR SUPERMARCHÉ

Face à une augmentation très importante de ses charges et notamment en matière d'électricité (facture multipliée par 6), votre magasin SPAR a fait le choix d'adapter ses horaires depuis le 3 octobre dernier.

Votre magasin est désormais ouvert :

Du lundi au samedi : 9h – 13h et 14h30 – 19h15

Le dimanche : 9h – 12h30

CABARET PRETTY LEGS



Passer les portes du Music-Hall Pretty Legs, c'est pénétrer dans un univers merveilleux, magique, et sensuel...

L'émotion présente à chaque minute vous fera vivre des moments inoubliables.

Dès votre arrivée, tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions: Un vaste parking privé pour les bus et les voitures, un personnel compétent et chaleureux...

Situé en Normandie (Ponts), le Cabaret Pretty Legs, vous accueille dans une salle conçue pour une visibilité optimale (entièrement accessible aux PSH), qui lui permet de recevoir plus de 150 personnes en repas/spectacle et près de 250 personnes en concert.

Le Cabaret Pretty Legs peut également être mis à votre disposition dans le cadre de réunions, séminaires, mariages, anniversaires ou pour tout autres événements.



ATC CABLAGE

La société ATC, dont l'activité principale est la fabrication d'armoires électriques, a été créée par M. et Mme KACZMAREK en 1997 et reprise en mai 2015 par la HOLDING CHAUVOIS.

L'entreprise, initialement implantée sur St Senier sous Avranches, a repris les locaux de l'ancien Event Park cet été.

ATC comprend trois sites de production gérés par M. Vincent CHAUVOIS (Ponts, Verdon et Vannes).

Forte de ses années d'expériences dans le domaine du câblage d'armoires électriques et pneumatiques, la société peut vous proposer un ensemble de compétences indispensables à la conduite de vos projets depuis l'estimation des besoins et des coûts, la fabrication, la livraison et mise en service et jusqu'au service après-vente et la maintenance.

Son secteur d'activité s'étend sur le Nord-Ouest, aussi bien dans le milieu industriel que tertiaire, ils vous proposent la fabrication d'armoires électriques en différentes marques, afin de vous offrir le meilleur de chaque constructeur et le matériel le plus adapté à vos besoins.

Domaines d'activité :

- Nucléaire
- Armée
- Industrie
- Bâtiment tertiaire
- Chauffage, traitement d'air
- Eau
- Enseignement
- ...

LE BON SENS TOUJOURS DE VIGUEUR

Déchèterie de SAINT-JEAN DE LA HAIZE

Les Petites Planches

Déchèterie de SAINT-OVIN

La Paumerie

EDITION
2019

Particuliers



Se présenter au gardien avant tout dépôt

Horaires d'ouverture

	SAINT-OVIN		SAINT-JEAN DE LA HAIZE	
	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril
Lundi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	Fermée	
Mercredi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Jeudi	Fermée		13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Samedi	8h30 - 12h30 14h - 17h30	9h - 12h30 Fermée	8h30 - 12h30 14h - 17h30	Fermée 13h30 - 17h

- Sortie du dernier véhicule avant l'heure de fermeture.
- La déchèterie est fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements :
02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr



Pôle territorial de Saint-James / Pontorson
1 rue Maxime de Coniac - 50240 Saint-James
www.msm-normandie.fr Service déchets Mont Saint-Michel Normandie

Accès des particuliers

- Les usagers autorisés sont les habitants résidents ou disposant d'une résidence secondaire sur les communes de :

Avranches	Chavoy	La Godefroy	La Gohannière
Le Val St Père	Marcey les Grèves	Plomb	Pontaubault
Ponts	St Brice sous Avranches	St Jean de la Haize	St Loup
St Martin des Champs	St Ovin	St Senier sous Avranches	Vains

- Carte obligatoire, à retirer dans votre mairie.

Conditions générales d'apport des déchets

- Le dépôt maximum autorisé par les particuliers est strictement limité en volume sur l'ensemble des déchèteries à :
 - 2 m³ par apport et par jour de déchets verts,
 - 2 m³ par apport et par jour pour les autres déchets (hors cartons, ferraille, DEEE).
- Le gardien est habilité à accepter ou à refuser les déchets en fonction des apports.

Comment réduire vos déchets

- Préférez le mulching à la tonte, pensez au broyat, au paillage...
- Faire des dons aux associations : Emmaüs, Séraphore...

Consignes d'accès et de sécurité



Illustrations Freepik - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - papier recyclé

Jours et heures :

La tonte de pelouse, la taille de haies et, d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant, de jardinage ou de bricolage, doit respecter des horaires précis qui sont les suivants (selon l'arrêté préfectoral en vigueur) :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

Que faire de la tonte de gazon ?

Emmener la tonte de pelouse à la déchetterie.

Avantages : le service est gratuit et écologique.

Inconvénients : Vous êtes soumis aux jours et horaires d'ouverture des déchetteries et êtes limités en quantité.

NOUVEAUX HABITANTS

Faites connaître votre changement de résidence.

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la mairie.

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : carte de déchetterie, liste des associations, bulletin municipal, ...
- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen
- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie, par le biais de la communauté d'agglomération d'Avranches – Mont St Michel : transports scolaires, Petite enfance, Cartes d'ordures ménagères, accès déchetterie, ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune.

*Madame Le Maire
Jocelyne ALLAIN*



Carte grise - Démarches administratives 2022 (Arnaque aux faux sites administratifs dans le département)

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

et UNIQUEMENT sur ce site !

Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

ATTENTION !

Il existe d'autres sites frauduleux, dont l'apparence donne l'impression d'avoir à faire à un site gouvernemental, qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur.

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches (Carte grise, démarches automobile ...)

Vidéo explicative sur ANTS chaîne TV

Vigilance intrusions :

Notre commune, tout comme le reste du département, a fait l'objet de signalements.

Nous vous invitons à rester vigilants et à vous assurer de la fermeture de vos ouvrants lors de vos absences.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Une année record pour les frelons asiatiques ! En effet, la commune est intervenue à 21 reprises pour une destruction de nids.

Cela représente un cout de 1 775,36 € à la charge de la commune.

Au niveau départemental, pour l'année 2022, un total de 7 954 nids localisés pour 7 766 nids détruits.

Pour qu'une destruction de nid soit prise en charge par la lutte collective (financement Département 50+collectivité), il faut que le signalement soit effectué par la mairie.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, merci de vous rapprocher de la mairie, en précisant la localisation et en joignant, si possible, une photo :

- Par téléphone au 02 33 58 25 39 ou au 06 29 11 92 70
- Par mail : mairieponts@wanadoo.fr

Afin que nous fassions le signalement en ligne.

Seule la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la collectivité. La destruction des nids de frelons européens et des nids de guêpes, reste à la charge du propriétaire.



Dans la Manche, cumul du nombre de nids localisés depuis 2018 :

2018	5 898
2019	2 500
2020	4 000
2021	4 100
2022	7 954

Pour toute demande d'intervention pour le traitement de nuisibles (guêpes, frelons européens, rongeurs, insectes, ...), vous pouvez contacter directement :

- GF 50 : 06 18 53 34 95 - www.gf-50.fr
- Haltofrelons 50 : 07 82 60 06 86
www.haltofrelons50.com

**Abeille
domestique**



Guêpe



**Frelon
européen**



**Frelon
asiatique**



Les associations

AMERICAN COUNTRY CLUB



Tous les mardis, de 19 h à 21 h 45, 3 cours vous sont proposés : "Débutants", "Débutants 2, Novices" et "Novices + Intermédiaires".

Le club, animé par Caroline, se compose d'une trentaine d'adhérents. Tout se passe dans la joie et la bonne humeur. Le bal annuel AMERICAN COUNTRY CLUB aura lieu le dimanche 12 mars 2023 à la salle socioculturelle de PONTS

Contacts : Mme Caroline DUMONT, Présidente
02 33 60 68 37 ou 06 50 51 83 70
carolinecountry50@orange.fr

KI DANSE



Ki Danse est une association loi 1901 créée en 2016.

Elle est née de la volonté de danseurs passionnés souhaitant évoluer et s'épanouir en danse à 2. Un premier stage est organisé en juillet 2016 avec Morlaye et Marie-Julie, professeurs passionnés de salsa à Caen. Depuis, de nombreux stages sont proposés chaque année à Bréhal (50). En 2018, des cours hebdomadaires de danse se mettent en place le mercredi à Ponts.

L'association propose des cours de danses latines le mercredi à la salle socio-culturelle.

Horaires :

- Bachata débutant: 19h – 20h
- Salsa débutant: 20h – 21h
- Kizomba débutant: 21h – 22h

Tarifs :

L'inscription à l'année est de 145 € par personne (29 cours) pour 1 cours par semaine. Le premier cours d'essai est gratuit.

Pour 2 cours par semaine, l'inscription à l'année est de 240 € par personne.

Pour 3 cours par semaine, l'inscription à l'année est de 310 € par personne.

Contacts :

Mail : asso.kidanse@gmail.com - Tél. : 06 65 08 07 47
Facebook : assokidanse

ASSOCIATION DES PECHEURS A LA MOUCHE

L'association, présidée par M. Pascal TEURQUETY, compte environ 35 adhérents.

Notre association existe depuis 2002 à l'initiative de quelques fanatiques de la pêche à la mouche et propose à tous les moucheurs ou futurs moucheurs de se rencontrer afin d'échanger ensemble des petits trucs qui font souvent la différence.

Notre amicale regroupe actuellement une quarantaine de "moucheurs" accompagnés par les représentants des AAPPMA de toute la région.

Nous proposons aux adhérents des séances de montage de mouches et d'initiation aux techniques de pêche. Ces séances se déroulent le mercredi de 18h00 à 20h30, salle de convivialité près de la mairie de Ponts.

Des séances de pêche sur un plan d'eau privé ont lieu les mercredis et les samedis.

Tout au long de la saison, nous organisons des sorties sur les différents cours d'eau, ainsi que des séjours dans d'autres régions voir à l'étranger.

Nous souhaitons nous engager dans des travaux d'aménagement piscicole et développer des parcours mouche.

Nous comptons sur vous pour faire vivre cette association et que nos actions communes correspondent à vos aspirations.

Site internet :

www.manche.mouche.free.fr

LA FRATERNITÉ PONTOISE

Après 2 années de pandémie, nous avons repris les réunions du Club à partir du mois de Février 2022, le 1er Mardi de chaque mois.

Un petit repas en juin a clôturé la fin de saison avec les adhérents, un moment de rencontre, qui est toujours bien agréable.

Reprise du club en Septembre 2022 avec élection du bureau et cotisations annuelles.

Le bureau est constitué pour l'année 2022 – 2023 (septembre 2022 à septembre 2023) comme suit :

- Présidente : Annick DEBIEU
- Vice-Présidente : Yolande LEBRUN
- Trésorière : Odile BRIAULT
- Secrétaire: Martine PILLE
- Membres : Agnès VERDIER – Jean-Claude DEBIEU – Christian MARTIN – Bernadette LHOMME.

Le Club compte 69 adhérents.

Nous avons décidé cette année un rapprochement des 2 clubs avec nos voisins, les Saint Jeannais, ce qui permet aux adhérents des deux clubs de bénéficier des rencontres ST JEAN DE LA HAIZE et PONTS.

- Pour PONTS : le 1^{er} mardi de chaque mois
- Pour ST JEAN DE LA HAIZE : le 3^e jeudi de chaque mois.

Un repas de Noël, comme chaque année, est organisé, le 6 décembre 2022 pour les adhérents de PONTS, à la Salle Socioculturelle de PONTS.

Calendrier des activités 2023 :

- Un repas dansant est prévu le 12 février 2023 avec vente de cartes.
- Une sortie en car est également prévue en Mai – Juin.
- On compte renouveler notre petit repas en Juin et le repas de Noël en Décembre 2023.

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et tous nos vœux de bonne année 2023.





ASSOCIATION

AVRANCHES SPORTS LOISIRS

Gym adultes et seniors ; Gym Pilates ; Gym après cancer

Marche nordique

Danse modern-jazz et classique

Depuis le lundi 12 septembre 2022, Mme Valérie Marais, animatrice de Gymnastique et Professeur de danse a repris l'animation de ses 2 cours de Gym seniors (de 9h30 à 10h30 et 10h30 à 11h30) et de ses 4 cours de danse modern-jazz (de 17h à 21 h) le lundi à la salle socioculturelle.

Pour la saison 2022 /2023, 10 enfants et 17 adultes de la commune de Ponts sont adhérents à notre association qui compte environ 490 adhérents.

Nous remercions Mme Jocelyne ALLAIN, maire de Ponts et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle socioculturelle pour nos activités.

Des places restent disponibles sur les cours de Gym Adultes, lundi, mardi, mercredi et jeudi soir, contacter l'association.

Notre Gala de danse aura lieu les 09 et 10 juin 2023 à la salle Omnisports Michèle Vallaeys à Avranches.

Pour tous renseignements :

Courriel : asl50300@gmail.com

Présidente : Mme Thérèse Madec : tél : 06 79 68 40 32



LE COMITE DES FÊTES

Le marché de Noël édition 2022 s'est tenu du 2 au 4 décembre. 30 exposants environ y étaient présents.

Je tiens une nouvelle fois à remercier nos bénévoles pour leur courage et leur volonté de faire bouger notre commune.

Ils ne sont pas nombreux mais ils y mettent tout leur cœur

Bravo à eux

Le public a répondu présent notamment le dimanche. Venu pour la plupart en famille, les enfants étaient contents de prendre la pose avec leurs mascottes préférées et le Père Noël.

Les exposants, quant à eux, étaient ravis de leur Week end.

La vitrine, d'une valeur de 1 216,50 €, a été remportée par Mme Mathilde PIGEON, qui l'a estimée à 1 217 €.

Nous avons cette année 3 gagnants et avons été obligés d'effectuer un tirage au sort.

La boulangerie LENOIR avait confectionné une superbe couronne de chocolats dont il fallait trouver le poids. Celle-ci a été gagnée par M. Jean-Paul FORVEILLE.

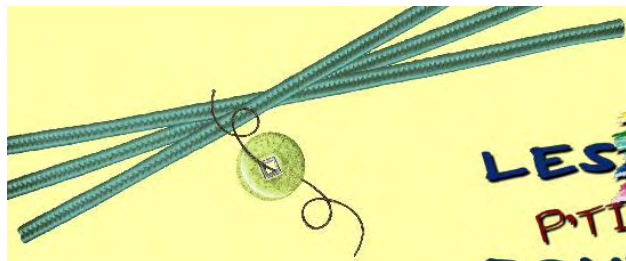
M. et Mme LENOIR ont offert au Comité des fêtes de Ponts la recette de ce concours et nous les remercions vivement pour leur générosité.

Nous vous attendons, encore plus nombreux, pour la prochaine édition en 2023.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que, pour exister et continuer à vous proposer différentes manifestations tout au long de l'année, le comité des fêtes a besoin de bénévoles. Nous serions ravis de vous compter parmi nous pour continuer l'aventure en 2023.

En attendant, nous vous donnons RDV pour le réveillon de la st sylvestre 2022 à la salle socioculturelle de Ponts.





LES P'TITS PONTOIS



L'Association Pontoise est destinée aux enfants de Ponts. L'association propose des animations ponctuelles et son célèbre arbre de Noël annuel !

Grâce aux subventions de la Mairie, 60 enfants, soit 45 famille ont bénéficié du chèque rentrée scolaire du CP au CM2, en 2022.

La chasse au trésor familiale

Dimanche 1er mai 2022, les familles pontoises se sont réunies à la Guérinette pour passer un moment convivial. Enigmes, cachettes, les méninges ont fonctionné, les jambes aussi pour découvrir le domaine de la guérinette ! Une fois le trésor découvert, nous avons pu partager le goûter ensemble



On vous accueille !
Plus nous sommes nombreux, plus nous avons
des idées et plus nous nous amusons !

RDV Mardi 31 janvier 2023 à 20h30 Salle
convivialité

pour l'Assemblée Générale!

LES
P'TITS
PONTOIS



L'arbre de Noël

Dimanche 11 décembre 2022

Les p'tits pontois ont pu assister au spectacle de Maryline,
où serpent, neige, colombe sont apparus par magie.
Enfants et adultes ont été de chouettes assistants !



Père Noël a ensuite
offert un livre à
chaque enfant. Nous
avons eu la joie de
pouvoir nous retrouver
ensemble autour des
pâtisseries fabriquées
par les bénévoles.



Des questions ?! des suggestions ?! lesptitspontois@gmail.com



LE MARCHÉ DU TERROIR

Le marché hebdomadaire se tient sur le parking de la mairie tous les mercredis matin de 6h30 à 13h.

Vous pouvez y retrouver :

- Un Boucher : GAEC de la Graffardière
- Un Fromager : La Manchevrette
- Un Grilleur : La Pause d'Antoine
- Un Marchand de vin : M. Vincent TETREL
- Un Poissonnier : Poissonnerie Gesmier
- Un Primeur : Juilley Primeurs





La Boîte à livres

Votre bibliothèque déborde ou vous souhaitez simplement partager une lecture qui vous a plu ?

**Une solution :
la boîte à livres**

Mode d'emploi

- Je prends un livre, je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un autre
- Je dépose un livre (bd, romans, magazine,...) pourvu qu'il soit en assez bon état

*Cette initiative repose sur le civisme et la confiance.
Merci de respecter les meubles et les livres qui s'y trouvent.*

C'est simple et gratuit, 2 boîtes à livres sont implantées sur la commune :

- **Face à la mairie**
- **Sous le hall du cimetière**

*Joyeux Noël
et Bonne
Année 2025*

